

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 01842
Numéro SIREN : 339 149 809
Nom ou dénomination : A F E D E - ACTIONS POUR LA FORMATION,L'EMPLOI ET LE
DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2023 sous le numéro de dépôt 84364

A. F. E. D. E.
ACTION POUR LA FORMATION, L'EMPLOI ET
LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 €

Siège social :
21 rue de Fécamp
75012 PARIS

R.C.S. PARIS B 339 149 809
97 B 1842

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 22 juin à 14 heures, les actionnaires de la société
A.F.E.D.E.

, S.A.S au capital de 6 000 €, dont le siège est à PARIS, 75012, 21 rue de Fécamp,
R.C.S. PARIS n° 339149809, SIRET n° 339 149 809 00073 se sont réunis au siège social
en assemblée générale à la suite de la convocation qui leur a été faite par lettre simple
adressée à chacun d'eux.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée à leur entrée par les
actionnaires présents,

Sont présents :

-Monsieur Pierre DEPOULY propriétaire de	414 actions
- Madame Marie-Thérèse Jocelyne LAURET propriétaire de	93 actions
- Madame Anne GRIMAUD propriétaire de	93 actions

TOTAL 600 actions

GJC

D M
LF
AB

Est également présente Madame Maria da Graca PITAES RIBEIRO épouse DA CONCEICAO.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée prend acte de la démission de monsieur Pierre DEPOULY de ses fonctions de président à compter du 1^{er} juillet 2023 par courrier en date du 5 juin 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale nomme en qualité de présidente à compter du 1^{er} juillet 2023 Madame Maria da Graca PITAES RIBEIRO épouse DA CONCEICAO.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

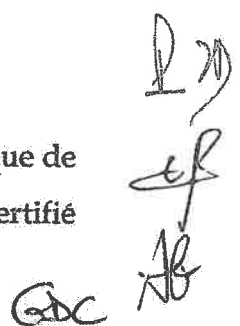
TROISIEME RESOLUTION

En rémunération de ses fonctions de président, Madame Maria da Graca PITAES RIBEIRO épouse DA CONCEICAO aura une rémunération mensuelle de 2 000 € brut.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

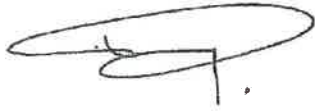
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole la séance est levée à 15 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé un procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit. Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié

Handwritten signatures and initials, including a large 'D' and 'M' at the top, a signature 'ef' in the middle, and initials 'AB' and 'GDC' at the bottom.

conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité
afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Monsieur Pierre DEPOULY



Madame LAURET



Madame GRIMAUD



Madame Maria da Graca PITAES RIBEIRO

épouse DA CONCEICAO

Bon pour acceptation des fonctions
de présidente



LD
GF
AB

